

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LE CAYLAR

34520

LE CAYLAR 31 janvier 2022.

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 JANVIER 2022.**

Date de convocation : 28/01/2022

Date d'affichage : 28/01/2022

Présents : André BERTRAND, Alexandra AVAZERI, Christelle DE OLIVEIRA, Benoît CAMBON, Jérôme CLARISSAC, Frédérique MARTIN, Jean TRINQUIER.

Excusés : Françoise MARTIN DUPE, Lucas MIALANE, Julien PRADEL Jean -Claude RAMOS.

Secrétaire de séance : DE OLIVEIRA Christelle.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

M le Maire demande au Conseil Municipal l'inscription à l'ordre du jour d'une demande de subvention pour la restauration d'une lavogne.

Vote à l'unanimité.

1 – PLAN DE FINANCEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE

Après les réponses des entreprises et l'obtention des subventions, M. le Maire présente le plan de financement :

Plan de financement REHABILITATION ECOLE

DEPENSES EN €		RECETTES EN €	
	HT		HT
TRAVAUX	500 000,00 €	Conseil Départemental	73 500,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE	68 263,00 €	Conseil Régional	80 000,00 €
CSPS	3 460,00 €	Etat	228 689,00 €
		TOTAL SUBVENTIONS	382 189,00 €
TOTAL	571 723,00 €		
	TTC		TTC
TVA	114 344,00 €		
		FCTVA	114 344,00 €
		Part communale	189 534,00 €
TOTAL	686 067,00 €	TOTAL	686 067,00 €

Vote à l'unanimité.

2- EMPRUNT ECOLE

M. le Maire présente les propositions des banques pour le financement de la part communale.

La proposition de financement du Crédit Agricole est retenue aux conditions suivantes :

- Emprunt 150 000 € sur 20 ans au taux de 0,99 %.
- Crédit relais 115 000 € sur 2 ans pour financer le décalage du remboursement du Fonds de Compensation de la TVA ;

Vote à l'unanimité.

3 – RENOVATION DE MONUMENTS

Sur la proposition de l'Association du Souvenir Français, Jérôme CLARISSAC présente l'estimation des travaux nécessaires à la rénovation du monument aux morts et du monument de la vierge.

- Monument aux morts : 1 500 €.
- Monument de la Vierge : 850 €.

Vote à l'unanimité.

4– DEMANDE DE SUBVENTION

M le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de rénover la lavogne qui se détériore. Route de Millau

Le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement se propose, dans le cadre d'un programme « lavognes », pour solliciter une subvention au bénéfice de la commune.

Vote à l'unanimité.

5- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION SORBS

Jérôme CLARISSAC explique que, pour assurer tous les travaux de la commune, il n'est plus possible que les agents communaux continuent d'être mis à disposition d'autres communes.

Aussi, il est proposé de mettre fin à la convention avec la commune de Sorbs à compter du 1^{er} avril.

Vote à l'unanimité.

6 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ALP

Christelle DE OLIVEIRA présente l'avenant pour le renouvellement de la convention de mise à disposition de Sylvie AIGOUY à la communauté de communes.

Vote à l'unanimité.

7 –DON D'ARBRES PAR LE DEPARTEMENT

Dans le cadre de l'action « 8 000 arbres par an pour les communes du département de l'Hérault », la commune a fait acte de candidature pour 20 arbres et se voit attribuer une dotation pour 18 érables et 2 tilleuls.

Vote à l'unanimité.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Fourniture et pose volets Pôle de santé

Le devis de l'entreprise MAGANA est retenu pour un montant de 2 638 € HT.

Adhésion à la Fédération Française ses Villages Etapes

Le montant de l'adhésion s'élève à 665 €.

Points d'eau incendie sur la commune

Le bilan de reconnaissance du Service d'Incendie et de Secours a relevé 23 poteaux opérationnels et 2 poteaux à réparer. Jérôme CLARISSAC s'occupe de la mise en conformité et de la fourniture d'un logiciel de suivi gratuit par le SDIS 34.

Association des commerçants

Christelle DE OLIVEIRA informe le conseil municipal des premiers projets de la nouvelle association des commerçants.

La séance est levée à 20 h 45.